

# Index Egalité Professionnelle

Au 1er mars 2020, conformément à l'obligation légale, Hach Lange France a publié son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. **Hach Lange France obtient la note de 88 points sur 100 au titre de l'année civile 2019**, le seuil minimum fixé par le gouvernement étant de 75/100.

Ce résultat est le fruit des efforts de Hach Lange France depuis de nombreuses années pour créer les conditions d'attractivité et d'évolution qui permettent aux femmes de progresser au même niveau de rémunération et de carrière que les hommes. Ce résultat est un encouragement à poursuivre nos efforts en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle.